



Docteur Vincent RENARD
Président du SNEMG



Professeur Pierre Louis DRUAIS
Président du CNGE

A

Pr. Bernard Charpentier
Président de la conférence des doyens de Médecine

Messieurs les Doyens de Faculté de Médecine

Copie : Pr. Jacques Beylot
Président de la section 53 du CNU

Vincennes, le 10/02/2007

Monsieur le Président, Messieurs les Doyens,

Vous trouverez ci-joint le courrier que nous avons adressé à M. le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

En effet, nous sommes extrêmement mécontents de l'action actuelle du Ministère qui est menée au détriment de l'Université, des étudiants comme des enseignants. Si cette orientation se confirmait, la reprise ouverte du conflit serait inéluctable.

Le SNEMG souhaite bien entendu l'éviter avec la même responsabilité que celle avec laquelle il a donné la consigne de reprise des stages puis des enseignements. La grève des enseignants avait été suspendue dans l'attente de la mise en œuvre des décisions conformes à la lettre et à l'esprit de la réunion du 11 janvier.

Nous avons exprimé lors de cette réunion que les demandes de nomination concernant les futurs chefs de clinique comme celle des futurs enseignants associés devaient remonter des facultés pour permettre le déploiement de la discipline universitaire comme le principe en a été arrêté, indépendamment même du nombre de futurs titulaires sur lequel vous connaissez notre position. Force est de constater que cette remontée est inégale en fonction des UFR. Nous en analysons les raisons que nous énonçons dans le courrier adressé au Ministère.

Dans un souci d'efficacité et de cohérence, nous souhaitons que vous fassiez suivre au Ministère l'intégralité des demandes afin que le choix puisse se faire en toute connaissance de cause au plan national.

Nous souhaitons travailler ensemble pour le bénéfice des étudiants et de l'Université en éloignant les menaces qui pèsent sur la Médecine Générale universitaire et sur son enseignement.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration et pour votre action, Monsieur le Président, Messieurs les Doyens, veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus cordiaux et dévoués.

Professeur PL. DRUAIS

Docteur V. RENARD